



COMMUNE
DE
DULLY

Dully, le 18 mai 2026

N.réf : FM/sd

Aux citoyennes et citoyens de Dully

Installation des autorités communales pour la législature 2026-2031

Madame, Monsieur,

La Municipalité a le plaisir de vous convier à l'assermentation des autorités communales qui aura lieu

le mardi 09 juin 2026 à 20h,

au centre communal de Dully, route de Bursinel 29.

selon l'ordre du jour que vous trouverez au verso de la présente. Un cocktail-dinatoire sera servi à l'issue de la cérémonie.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette soirée, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le bulletin-réponse ci-dessous **d'ici au 2 juin 2026, dernier délai.**

Nous nous permettons de vous rappeler que les personnes de nationalité suisse qui désirent faire partie du Conseil général doivent être âgé de 18 ans révolus et être domiciliées dans la commune. Les citoyennes et citoyens étrangers qui remplissent les conditions de vote au niveau communal, soit 10 ans en Suisse et 3 ans dans le canton de Vaud, sont également les bienvenus.

De plus, les personnes absentes, qui n'auront pas prêté serment, ne sont pas éligibles à des fonctions internes du conseil, y compris, les délégations dans les associations intercommunales, et ce jusqu'à leur assermentation.

L'accueil se fera dès 19h30 pour l'inscription à l'assermentation. La séance débutera en présence du Préfet à 20h précises.

Au plaisir de partager ces festivités avec vous, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

F. Mani

Syndic

Au nom de la Municipalité



S. Dehais

Secrétaire municipale adj.

./.



Inscription à la cérémonie d'installation des autorités communales, à retourner pour le 2 juin 2026, dernier délai

Je (nous) participerai (participerons) au cocktail dînatoire

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

A retourner à : Commune de Dully, Administration communale, route de Bursinel 29, 1195 Dully
ou par email à controle.habitants@dully.ch

Installation des autorités communales pour la législature 2026 – 2031

Mardi 09 juin 2026 à 20h
au centre communal de Dully, route de Bursinel 29.

Ordre du jour

1^{ère} partie présidée par Mme le Préfet

1. Assermentation des membres du Conseil
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Election de la/du président(e) du Conseil
4. Election de la/du secrétaire du Conseil
5. Lecture et approbation du Procès-verbal d'installation
6. Message du Préfet

2^{ème} partie présidée par M. ou Mme le/la Président(e)

7. Election du Bureau du Conseil 2026-2031
 - a) Election d'un(e) Vice-Président(e)
 - b) Election de deux scrutateurs(trices) et de deux scrutateur(trices) suppléants(tes)
8. Election des commissions
 - Commission de gestion-finances
 - Commission de recours
 - Commission de construction
9. Nomination des délégués aux associations intercommunales